

SK/S

REPUBLIQUE POPULAIRE REVOLUTIONNAIRE

ASSEMBLEE POPULAIRE

DE GUINEE

- NATIONALE -

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

LOI N°028/APN/83

PORTANT RATIFICATION DE LA COOPERATION
DANS LE DOMAINE DE LA PECHE ENTRE LA REPUBLI-
QUE POPULAIRE REVOLUTIONNAIRE DE GUINEE ET
L'ESPAGNE.

L'ASSEMBLEE POPULAIRE NATIONALE

VU les articles 64 , 65 , 66 et 90 de la Constitution ;

APRES en avoir délibéré ;

ADOpte la loi dont la teneur suit :

ARTICLE 1er. Est ratifiée la Convention de la Coopération dans le
domaine de la pêche entre la République Populaire Révolutionnaire de
GUINEE et L'ESPAGNE, Signée à MADRID le 22 Juillet 1983.

ARTICLE 2.- La présente Loi sera enregistrée et publiée au journal
officiel de la République;

Ainsi délibéré et adopté en séance publique.

Conakry, le 6 Septembre 1983

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE NATIONALE


DAMM

DAMANTANG CAMARA